

PRIX FEM ENA 2022

Allocution

Le 10 mars 2022

Monsieur le Ministre,

Monsieur le représentant de l'INSP, cher Frédéric Rauser,

Chère Marie-Christine, Présidente de la commission Homme - Femme de l'AAEENA,

Mesdames et Messieurs les représentants de l'Etat,

Messieurs les présidents des associations amies,

Chers camarades membres du Conseil d'administration de l'AAEENA,

Chers camarades,

Chère Amélie Verdier,

C'est pour la quatrième édition de la remise du prix Fem Ena que nous nous retrouvons et je tiens sans plus attendre à sincèrement remercier Monsieur le Ministre Olivier Véran, qui n'a pu se joindre à nous en raison de contraintes d'agenda, de nous accueillir dans son Ministère.

Quand il y a quatre ans, je proposais à la commission Femmes, présidée alors par Myriem Mazodier présente ce jour parmi nous, de mettre en place un prix destiné à saluer l'engagement d'une femme ou d'un homme en faveur de la cause des femmes, je n'imaginai pas à quel point cette cérémonie deviendrait un temps fort de notre vie associative et je me réjouis que nous soyons nombreux pour en témoigner ce jour. Je remercie MC Armaignac, qui a pris le relais, d'avoir su faire prospérer cette initiative et de lui avoir donné l'assise qui est désormais la sienne.

Comme cela a été rappelé, la question de la parité est devenue un sujet essentiel pour notre association. Elle fait partie des valeurs qui nous animent, y compris par sa dimension volontariste. Parce que le meilleur moyen de faire bouger les choses c'est encore souvent de les bousculer. Il est en effet à craindre que sans audace peu de réalisations significatives ne soient possibles. Et cela me semble vrai dans beaucoup de domaines.

C'est avec cette conviction pour ce qui concerne notre Association, qui regroupe encore une majorité d'hommes, en raison du simple fait que les anciennes élèves sont encore moins nombreuses que les anciens élèves, que nous réfléchissons au moyen d'introduire au plan statutaire plus de mixité entre les hommes et les femmes, dans le souci d'aller vers plus de parité. Encore une affaire de volonté. Nous espérons d'ailleurs qu'une telle initiative sera en mesure de susciter des vocations féminines afin que cette parité devienne peu à peu une réalité qui s'impose d'elle-même, sans qu'on ait plus besoin à terme de l'imposer au moyen d'une certaine forme de contrainte. Rappelons aussi dans le prolongement de ce développement que l'AAEENA a été la deuxième association d'anciens élèves de grande école à adhérer à la Charte de la mixité proposée par l'Association Grandes écoles au féminin.

Comme vous l'aurez compris, la question de la parité est donc l'angle sous lequel nous avons mobilisé nos forces, mais celle-ci demeure avant tout un levier pour nous engager en faveur d'une cause qui touche bien d'autres domaines. En ce jour proche du 8 mars qui consacre la journée internationale des droits des femmes, deux thématiques ont largement dominé les débats, je veux parler tout d'abord de la question des violences faites aux femmes, tabou trop longtemps tu mais qui désormais s'impose dans le débat public et qui, comprenne qui voudra, nous rappelle que les femmes ressemblent encore trop souvent à « la victime raisonnable, à la robe déchirée, au regard d'enfant perdu ».

Si l'on est convaincu, comme c'est mon cas, que les sociétés humaines s'amendent au gré d'un fragile processus de civilisation à travers lequel sans certitude absolue ni définitive, elles s'efforcent de s'humaniser, il est loisible de faire sienne l'idée que les violences faites aux femmes doivent être combattues sans faiblesse, qu'il s'agisse de violence physique ou de violence psychologique, qu'elles surviennent dans le cadre domestique ou le cadre professionnel, quel qu'en soit le lieu.

Mettre en avant une telle situation, dans un moment où le sujet semble parfois s'égarer sur le sentier des controverses liées à la théorie du genre et dans lesquelles se profilent les affres de l'indifférenciation et la négation de toutes les spécificités issues d'un sexe ou d'un autre, nous rappelle que la journée internationale des droits des femmes a toujours eu d'abord pour but de s'intéresser aux femmes en situation, pour parler comme les sartriens. Ce sont les conditions concrètes de l'existence qui doivent être affrontées si l'on veut authentiquement libérer les femmes des aliénations qui pèsent sur elles, mais il est vrai que ce combat demeure encore aujourd'hui particulièrement redoutable.

Ceux qui auront regardé l'émission la Grande Librairie hier soir comprendront que je me situe plus du côté de Mona Ozouf que de celui de Michelle Perrot, même si l'une et l'autre au-delà des discours sur les assignations imposées aux femmes à leur corps défendant, ont communément rappelé que l'enjeu premier pour les femmes demeure de ne dépendre d'aucun homme et de pouvoir affirmer sans complexe leur indépendance. L'une et l'autre d'ailleurs en sont deux exemples d'autant plus remarquables qu'elles sont nées dans l'entre-deux-guerre.

L'autre sujet qui concerne les femmes dans leur vie de tous les jours, c'est l'expérience des inégalités salariales, sachant, au-delà de la bataille des chiffres, que le sujet demeure la différence de prestige et de reconnaissance sociale qui existe entre les métiers de telle sorte

que les femmes embrassent souvent des professions qui ne sont pas en tête des classements en termes de rémunération. Sauf à considérer que tout choix d'orientation est toujours absolument libre, il y a matière à s'interroger sur l'inégale distribution des sexes selon les métiers et à réfléchir aux moyens d'infléchir ces déterminismes. A cet égard, Monsieur le Ministre, comment ne pas penser à la nécessité de revaloriser les métiers du social et plus largement du soin, métiers que ce Ministère connaît bien, métiers très féminisés et qui ne bénéficient pas encore de toute la reconnaissance qu'ils méritent, à fortiori dans la crise sanitaire que nous vivons et qui a révélé toute leur importance au service de nos concitoyens. Le même raisonnement pourrait s'appliquer aux corps de la fonction publique selon les conclusions du dernier rapport annuel de la DGAFP.

Si j'ai choisi de mettre l'accent sur ces deux dimensions du combat en faveur des femmes c'est parce que celui-ci ne saurait se confondre avec un combat corporatiste. Je me réjouis à ce titre que l'AAEENA se mobilise sur la question de l'égalité des chances. Cet engagement est une magnifique opportunité pour sensibiliser les jeunes filles issues de milieu modeste et d'origines diverses aux opportunités offertes par les métiers de la fonction publique et pour infléchir ainsi les déterminismes divers qui restreignent encore trop souvent leur champ des possibles. C'est ainsi qu'on s'approchera d'un véritable universalisme, non pas celui porté par des approches idéologiques qui ignorent la réalité vécue mais un universalisme qui tend à ne plus faire que le bien-être soit le privilège de quelques-uns, voire de quelques-unes.

Il conviendrait aussi de souligner l'enjeu du temps choisi, de telle sorte qu'homme et femme puissent aborder de concert les choix qui, à l'occasion d'une maternité par exemple, conduisent à s'éloigner quelque peu de son travail. On ne peut que saluer l'évolution législative sur ce plan.

Dans ce contexte, nous avons besoin de personnes repères qui par leurs parcours font la démonstration que les femmes accèdent aux plus hautes responsabilités. Tel est ce qui vous caractérise cher Amélie quand on suit le chemin d'excellence qui a été le vôtre, comme l'a rappelé Marie-Christine, depuis l'ENA en passant par l'IGF, les cabinets ministériels, l'AP HP, la Direction du Budget, avant de prendre la direction de l'ARS d'Ile de France. Un parcours de combattante qui laisse présager d'autres défis pour l'avenir mais qui fait de vous une figure de la réussite dont les femmes sont capables, j'imagine, à force de travail et d'abnégation où la compétence et la force de caractère ont dû se conjuguer indissolublement.

Mais votre parcours retient aussi notre attention en raison du choix sectoriel que vous avez fait, à savoir la sphère sociale. A un moment où il est désormais demandé aux nouvelles promotions de l'INSP de déterminer leur choix de carrière en fonction des priorités de l'action publique et non plus de l'échelle du prestige, c'est-à-dire en tenant compte des priorités des français, vous avez montré le chemin en vous engageant dans cette sphère sociale qui est au cœur de notre pacte social et qui dessine le visage humain de notre société.

Vous êtes également aux commandes dans un moment particulier de l'histoire de notre pays, je veux parler de la lutte contre la pandémie qui accable les nations du monde entier. La lutte contre ce fléau donne, si besoin était, toute sa noblesse au service public dont vous êtes une responsable de première ligne. Quand on sait la diversité des destins qu'offre l'IGF, je peux affirmer, sans craindre de me tromper, que vous faites la démonstration par vos choix et vos responsabilités du fait que vous êtes une femme d'engagement.

Ce sont les raisons qui ont décidé Marie-Christine Armaignac et la commission qu'elle préside à retenir votre nom et je m'en félicite. L'année précédente nous honorions notre ambassadrice de France au Canada, Mme Kareen Rispal, cette année avec vous nous faisons preuve d'un éclectisme sectoriel assumé, preuve néanmoins que les

talents féminins sont divers et s'expriment dans tous les champs de l'action publique.

Ce prix se veut aussi un talisman. Il vous oblige. Tout d'abord il rappelle notre appartenance commune, cette camaraderie qui, par-delà les promotions, rassemble les anciens élèves de l'ENA. J'en profite pour souligner que ce lien invisible s'étend désormais aux futurs anciens élèves de l'INSP dont la première promotion a fait sa rentrée au 1^{er} janvier de cette année. La transformation de l'ENA nous ouvre de nouveaux horizons et après de nombreux débats nous nous mobilisons sans état d'âme pour le succès de cette nouvelle ambition pour la haute fonction publique.

Mais ce prix fait aussi de vous une ambassadrice du combat pour les droits des femmes, c'est-à-dire à la fois un exemple mais aussi une main tendue. Nous sommes en effet convaincus que sommeille en chacun de nous un mentor qui peut s'éveiller à condition qu'on lui consacre un peu de temps et qu'au-delà des responsabilités professionnelles et des engagements familiaux, on sache distraire une part de soi-même au bénéfice de l'autre. La cause des femmes ne serait rien sans ce rôle de vigie que des personnalités exemplaires peuvent jouer. On ne peut pas systématiquement s'en remettre à la loi, même si elle est un instrument indispensable de toute avancée. Il convient également de renforcer son efficacité par une démarche personnelle faite d'empathie, d'intransigeance, de volonté de dénoncer les situations qu'on juge critiquables. Nous ne doutons pas que saurez apporter votre pierre à cette chaîne encore jeune que nous nous employons à bâtir et ce sera donc avec un plaisir non feint que je vous remettrai dans quelques instants, ce prix Fem Ena 2022 en présence de Monsieur le Ministre.

Je vous remercie de votre attention

Daniel Keller